

FORMATION COURTE

37 HEURES



Développer les installations solaires photovoltaïques

La filière du photovoltaïque vous intéresse ? Cette formation vous apporte des bases techniques solides et concrètes pour savoir dimensionner des installations, maîtriser le cadre réglementaire et administratif, comparer les modèles économiques, et mettre en place un suivi de performance. Vous serez capable d'accompagner et conseiller les maîtres d'ouvrage en autonomie.

Objectifs de la formation

- **Identifier la nature du projet et les besoins énergétiques** afin de cerner la problématique du maître d'ouvrage.
- **Intégrer dans la conception** les aspects réglementaires, administratifs, et environnementaux impactant le projet pour accompagner le maître d'ouvrage dans la prise de décision
- **Pré-dimensionner l'installation** pour répondre aux besoins énergétiques et garantir sa pérennité.
- **Valider la pertinence économique** d'une installation énergétique renouvelable dans un contexte donné
- **Analyser une installation existante**, suivre ses performances et repérer les causes possibles de dysfonctionnement afin de pouvoir y remédier.
- **Comparer les différents modèles économiques** (vente totale de la production, autoconsommation partielle ou totale) afin d'apporter les éléments financiers de choix au maître d'ouvrage.



**École
du bâtiment
durable**
Se former pour agir

Une formation en
partenariat avec



Maison des Énergies
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50
formation@asder.asso.fr



www.asder.fr

Public & pré-requis

Public • Conseillers en énergie, chargés de mission, techniciens, exploitants

Pré-requis • Être à l'aise en mathématiques et avoir des connaissances en électricité.

Matériel requis • pour le distanciel : bonne connexion internet et pour le présentiel : ordinateur personnel, règle, rapporteur et calculatrice

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter au préalable pour un aménagement de parcours.

Organisation

- € **Tarif** • 1 775 € net de taxe • repas inclus • éligible CPF
- 🕒 **Durée** • 37 heures (9 heures de distanciel et 28 heures de présentiel)
- 📍 **Lieu** • en ligne et à l'Asder, Maison des Énergies à Chambéry

Sessions de 8 à 16 apprenant-es

Programme

DISTANTIEL

9 HEURES

- **Classe virtuelle** découverte (1 heure)
- **Distanciel E-Learning (7 heures)**
Introduction au solaire photovoltaïque et gisements solaires

Modalités pédagogiques & validation

Formation se réalisant à la fois en **présentiel et en distanciel** :

- Première approche pratique par manipulation de matériel et mesures électriques
- Cours théorique avec diaporama, films, exercices de calcul d'application

Validation par examen écrit en fin de formation. Le bloc est validé si la moyenne des évaluations de ce bloc est supérieure ou égale à 3/5.

Si réussite de l'examen, validation du bloc de compétence de la formation Chargé de projet énergie et bâtiment durables inscrite au RNCP (code 39748BC03). Cette formation peut permettre d'accéder à la certification complète de manière progressive.

Intervenants

Aurélié Fauveau • formatrice à l'Asder

Ulysse Fourquin • formateur à Hespul

PRÉSENTIEL

28 HEURES

- Contexte politique
- Usages de l'énergie solaire photovoltaïque
- Recyclage des matériels, bilan environnemental
- Principes physiques et description du matériel et de son fonctionnement
- Valorisation de la production (connexion au réseau et site isolé)
- Méthode de dimensionnement
- Économie d'un projet, aspects réglementaires
- Énergie solaire photovoltaïque : principes de base, technologies, systèmes, dimensionnements, coûts, marché, réglementation, montage de projets, raccordement au réseau
- Examen (3 heures)
- Première approche sur les sites isolés (3,5 heures) : bases théoriques sur les principes fondamentaux (différentes mises en oeuvre, fonctionnement) et le dimensionnement spécifique au site isolé



**École
du bâtiment
durable**
Se former pour agir

Maison des Énergies
73000 Chambéry

Tél. 04 79 85 88 50
formation@asder.asso.fr



Engagement

Charte pour améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap.

www.asder.fr